

l'Echo Simianais

Bulletin municipal n°3 • Décembre 2009



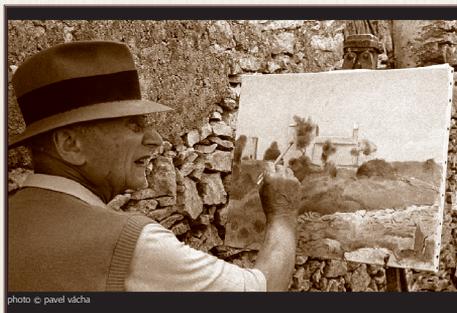
Un toit pour le moulin !

M. Roux, aidé par la mairie, a terminé la restauration du moulin.

Dans ce numéro :

Actualité culturelle

Exposition : hommage à Othon Coubine (p.13)



Clin d'oeil

Témoignage de M. Monier, instituteur à Valsaintes de 1941 à 1943, qui y fut muté contre son gré en mesure de "rétorsion pour ses activités de résistant et de communiste". (p.14)



Cette année, le Marché de Noël aura lieu le dimanche 20 décembre.





La page institutionnelle

Les nouveaux locaux de la Mairie



L'équipe du secrétariat : Béatrix JAHIER, Mauricette CATON-CASSAN, Samuel BERTRANDY

Informations pratiques Mairie :

La Mairie est ouverte
du mardi au vendredi, de 14h à 17h.

Le Maire y tient sa permanence
le samedi, de 14h à 16h.

Téléphone : 04 92 75 91 40

Fax : 04 92 75 94 39

Courriel : communedesimiane@wanadoo.fr

Comme prévu, les locaux du secrétariat de la Mairie ont été déménagés. Désormais, l'accueil du public se fait dans l'ancienne bibliothèque, juste en dessous des locaux antérieurs. Grâce au travail des employés communaux et des artisans locaux qui ont réalisé l'aménagement des locaux, le public est donc maintenant reçu dans une pièce beaucoup plus spacieuse et agréable que l'ancienne. Par exemple, pour patienter, on peut maintenant s'asseoir à l'intérieur !



La salle du Conseil municipal a donc pu être dégagée des armoires de classement et des bureaux de travail avec postes d'ordinateur qui s'y trouvaient. Elle pourra ainsi redevenir une salle de mariage digne de ce nom !

L'Echo Simianais – Bulletin municipal semestriel gratuit – numéro 3 – Décembre 2009. Mairie de Simiane-la-Rotonde – Hôtel de Ville – 04150 Simiane-la-Rotonde. Directeur de la publication : Alain Cassan – Directeur adjoint : Benoît Dumas – Rédaction : Alain Arbona, Alain Cassan, Benoît Dumas, Thibault Giacomi, Marie-José Noël, Claude Wicart. Secrétaire de rédaction : Samuel Bertrand. Conception graphique, maquette, illustrations et photographies (sauf indications contraires) : Charlotte Kralj. Impression : Imprimerie Rimbaud, Cavaillon. Imprimé sur papier recyclé. Tirage : 500 exemplaires. Dépôt légal : à parution. Distributeur : La Poste – Banon

L'Edito du Maire



Chères Simianaises et chers Simianais,

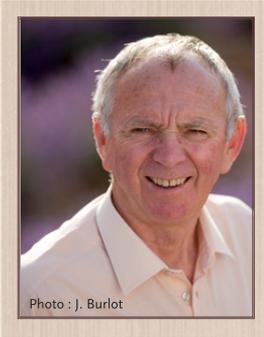


Photo : J. Burlot

Roger DELLA POSTA, généreux donateur pour notre Commune, nous a quittés. Il a participé très généreusement et pendant de nombreuses années aux voyages scolaires simianais.

Son désir de rendre service à Simiane, petit village qu'il affectionnait tant, le poussa en outre à souscrire un contrat « Trésor d'épargne » pour un montant d'environ 25 000 € au bénéfice de la commune.

Simiane restera reconnaissant à notre ami Roger. Une plaque témoignant de notre gratitude a été déposée sur son caveau au cimetière de Simiane.

Le Conseil municipal déterminera l'affectation de ces fonds qui devront servir l'ensemble de la population dans un investissement durable.

D'autre part, comme je le prévoyais dans le dernier bulletin, la fréquentation touristique de Simiane a fortement progressé. Je crois pouvoir dire que l'ensemble des acteurs économiques de notre village est satisfait.

La fréquentation du Château et de la Rotonde a cette année augmenté de près de 20% et nous dépassons les 12000 entrées payantes. Le travail de communication, les retombées économiques sur les activités du village et le fait d'avoir des comptes qui s'équilibrent sur l'ensemble du fonctionnement du Château, me permettent d'affirmer que le pari pris par les élus du précédent Conseil municipal est sur le point d'être gagné.

Vous avez pu voir en couverture le moulin de M. Roux pour la restauration duquel la Mairie a complété l'aide de la Fondation du Patrimoine, du Syndicat Mixte des Villages et Cités de Caractère et du Conseil Général. Dernier des trois moulins qui dominaient jadis le village, ce bâtiment fait partie de l'identité et de la mémoire de Simiane. Cette action de restauration a donc été menée dans un souci de préservation et de mise en valeur du patrimoine local pour empêcher la disparition de ce moulin.

Enfin, comme beaucoup l'ont certainement constaté, le vieil abribus, trop dégradé et présentant un risque d'incendie, a été remplacé par un abri en verre « Securit » où il sera plus difficile de se cacher pour se livrer à des actes d'incivilité. Je déplore que le comportement d'un petit nombre porte préjudice à l'ensemble de la communauté. Le remplacement de cet abri représente en effet un coût important qui est supporté par tous : ce coût global (destruction de l'ancien + achat et installation du nouveau) s'élève à 5 000 €. J'espère par conséquent que ce nouvel abri ne connaîtra pas les dégradations infligées au précédent et j'en appelle au civisme et à la responsabilité de chacun pour veiller à son utilisation normale et respectueuse.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année et vous donne rendez-vous pour les vœux du Maire à la salle des fêtes.

D'ici là, bonne lecture à tous !

Alain CASSAN.



Projets réalisations Les projets et réalisations

Début juillet, nos employés ont procédé à la réfection de nos chemins communaux goudronnés, en posant manuellement 40 tonnes d'enrobé. Ce travail a été fait très consciencieusement, nous pouvons les en féliciter. Cela nous a permis de réaliser une économie importante par rapport à l'intervention d'une entreprise privée.

A l'heure de la rédaction de cet article, nous attendons la réalisation par l'entreprise Colas des travaux de pose de monocouche sur 3 kilomètres pour la consolidation des chemins goudronnés. Nous attendons également l'intervention des entreprises Mus et Maurel pour les chemins de terre.



La deuxième tranche des travaux du Chapeau Rouge est sur le point de se terminer. Il y aura deux très beaux logements à l'étage :

- Un logement de deux chambres, salon, cuisine et mezzanine pour une location mensuelle de 550 €. Il sera occupé par Coralie GUILLE, employée au restaurant Le Chapeau Rouge.
- L'autre logement, avec une chambre, cuisine, salon et mezzanine pour un loyer de 450 €, libre au moment de l'impression de ce numéro.



Les projets :

Une révision de la carte communale est prévue pour la mise en place d'environ 25 hectares de parcs photovoltaïques.

En 2010, nous nous devons d'entreprendre la réhabilitation du logement de l'ancienne école de Carniol.

Par ailleurs, la Mairie a récupéré le logement de fonction de la Poste, inoccupé depuis le départ du Receveur, ce qui nous permet de prévoir une jonction entre le rez-de-chaussée de ce logement et la salle des fêtes, nous autorisant ainsi une salle plus fonctionnelle. Un nouveau logement sera donc aménagé à l'étage.

Enfin, comme promis, nous nous attellerons au chantier d'aménagement des rues du faubourg et de la place de l'école, ainsi qu'au projet de refonte de la signalisation du village.

Notre épicerie ayant obtenu l'autorisation de dépôt de tabac et compte tenu des nombreux services rendus aux Simianais par la disponibilité de Martine, le Conseil municipal devra prévoir d'effectuer pour juin 2010 un agrandissement du magasin.





L'actualité économique de la commune

Dans ce numéro, nous vous présentons l'activité agricole de la commune qui rassemble 19 familles d'agriculteurs qui se répartissent en 3 grandes activités :

- **Activités plantes à parfums et céréales** : familles Aubert, Blanc, Bonnet, Cassan, Coutton, Gaillard et Roux.
- **Activités d'élevage caprin, ovin ou porcin** : familles Aubert, Blanc, Coutton, Desplats, Homage, Lafitte, Marinthe/Balderani, Mastro, Pradier et Régul.
- **Activités de négoce** : Société Coopérative Agricole de Plantes à Parfum de Provence (huiles essentielles) et Cassan SA (feuillages stabilisés, huiles essentielles).

Nous saluons par ailleurs l'installation d'un nouvel artisan sur la commune, au hameau de Chavon : Eric FREDIANELLI, plombier, chauffagiste et énergies renouvelables. Nous lui souhaitons réussite et prospérité.



Erratum

Nous avons omis des gîtes lors de la publication du n°2 et leur adresses nos excuses :

M. Rosoli • M. et Mme Marinetz
Mme Carbuccia • M. Nicolaïdis
Mme Achard-Bitouzé • M. Dautry



Photo : J. Buisol





Les 30 ans de la Société Coopérative Agricole des Plantes à Parfum de Provence (S.C.A.3P.)



Le 12 octobre 1979, les membres fondateurs de la Société Coopérative des Plantes à Parfum de Provence, avec à leur tête Alain CASSAN, la portaient sur les fonts baptismaux afin de mettre en place et de développer une nouvelle organisation économique et commerciale, jusqu'alors inexistante ou anarchique dans ce secteur. Trente neuf adhérents se regroupaient ainsi pour mieux vendre leurs huiles essentielles.

Réalisant près de 7 millions d'euros de chiffre d'affaire, cette société coopérative est en très bonne santé financière grâce à ses nombreux débouchés et à des coûts de fonctionnement faibles dus à une structure légère. Elle est dirigée par un président, deux vice-présidents et quinze administrateurs. Son équipe administrative et logistique est composée d'une petite dizaine de personnes qui se répartissent sur les deux sites de Simiane-la-Rotonde (siège social) et de Puimoisson.

Pour les lavandes, la concurrence d'Europe de l'Est et d'Asie a aujourd'hui baissé, le principal problème reste de trouver du produit en essayant d'éviter que les cours ne montent trop pour ne pas déstabiliser le marché. En effet, le nombre d'hectares plantés a tendance à diminuer en raison du dépérissement des plants contre lequel les agriculteurs ont beaucoup de mal à lutter aujourd'hui. Écologie et Économie ont besoin de temps pour se mettre en harmonie...



Trente ans après, la S.C.A.3P. est la plus grosse coopérative française d'huiles essentielles : elle fédère 300 exploitations agricoles et commercialise plus de 40% du marché français, principalement des huiles de lavande fine (20 tonnes) et de lavandin (380 tonnes), mais aussi des huiles de sauge sclérée ou officinale, d'estragon, de menthe ou d'hysope. Alain CASSAN en a été le Président durant 24 ans. Charles AUBRY, Vice-président d'alors, a maintenant pris sa suite.



Une partie de la production se commercialise en Bio, avec un prix supérieur d'environ 30%, mais cette partie du marché reste aujourd'hui marginale bien qu'en progression.

La S.C.A.3P. est l'une des plus importantes activités de la commune et nous leur souhaitons évidemment prospérité pour les années à venir. Nous remercions l'équipe administrative pour son accueil.

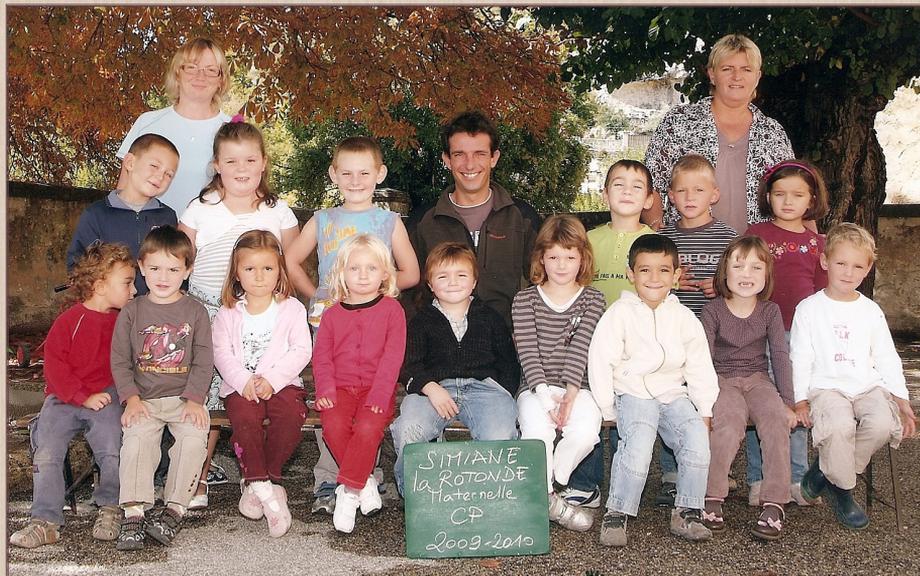
Silhouette lavande en haut à droite : B. Naviner





La vie sociale

La rentrée scolaire



Classe de
Maternelle
et Cours
Préparatoire
Année
2009-2010
Avec Joël
CHAPONNEAU
Martine
BERTRAND
et Carole
SAFFIOTTI

34 élèves fréquentent notre école cette année. Comme l'année précédente, Joël CHAPONNEAU a la charge de la classe de maternelle-CP et notre directrice d'école, Dominique DUPUY, celle de la classe de CE2-CM1-CM2. Les deux professeurs d'école étant à temps partiel, Marie OLLIVIER continue à assurer leur remplacement en leur absence. La vie scolaire va s'articuler autour de plusieurs projets : un atelier « jardinage » animé par Margaret DEWS, un atelier « théâtre » avec des sorties prévues à l'auditorium du Thor et la création d'un spectacle pour la fin de l'année, le démarrage d'un projet sur 2 ans d'un diaporama sur le village et enfin, les cours d'initiation à l'anglais donnés par Paulette ANDERSON.

Les élèves vont aussi pouvoir profiter prochainement de l'installation de l'École Numérique Rurale (ENR) au sein de l'école de

notre village. En effet, la commune de Simiane s'est portée candidate pour bénéficier du plan gouvernemental d'équipements numériques pour les écoles dont l'objectif est d'offrir aux enfants des communes rurales l'accès à tous les moyens actuels de communication. 9 postes informatiques reliés à un tableau interactif et une imprimante permettront ainsi aux enfants de bénéficier de nouvelles méthodes d'apprentissage participatives et de la maîtrise de l'outil informatique (recherches sur Internet, utilisation de logiciels de présentation des exposés, etc.). Le coût de cette opération s'élèvera à environ 13 000 €. Sur cette somme, la commune pourra percevoir une subvention d'équipement à hauteur de 80 %, mais plafonnée à 9 000 €. La participation communale devrait donc s'élever à environ 4 000 €.

Le rSa

Entré en application le 1^{er} juin 2009 en métropole, le revenu de Solidarité active (rSa) remplace le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) et l'Allocation de Parent Isolé (API). Il se substitue aussi aux précédents dispositifs d'intéressement au retour à l'emploi (prime forfaitaire de retour à l'emploi).

Conçu surtout pour lutter contre l'exclusion, le rSa est également attribué comme complément de revenu aux personnes qui travaillent mais dont les ressources n'atteignent pas un certain plafond (variable selon la situation familiale, les ressources du foyer et le type de revenus).

Le dispositif du rSa a instauré le principe des « droits et devoirs ». Les personnes qui perçoivent des revenus salariés inférieurs à 500 € ou dont les ressources sont inférieures au montant forfaitaire du rSa sont tenues d'effectuer des démarches d'insertion (recherche d'emploi, démarches liées à la santé, etc.). Pour cela, elles bénéficient d'un accompagnement par un référent

désigné dans le cadre d'un "contrat d'orientation" et avec lequel est élaboré un contrat "d'engagements réciproques" qui porte sur des actions facilitant leur insertion professionnelle et sociale.

Considérant que certaines étapes du dispositif nécessitent une connaissance approfondie des possibilités d'orientation et des modalités d'accompagnement, le C.C.A.S. de Simiane, par sa délibération du 11/09/2009, a décidé que la commune recevra et instruira les dossiers de demande de prestation afin de continuer à remplir son rôle de proximité vis-à-vis de ses habitants mais il a délégué les procédures d'orientation et d'accompagnement aux professionnels de l'insertion.

Pour tous renseignements complémentaires ou pour effectuer le test d'éligibilité, il est possible de consulter les sites : www.rsa.govv.fr ; www.caf.fr ; www.msa.fr ; de contacter la mairie ou le Centre Médico Social de Forcalquier (04.92.75.06.01).

Classe de
CE1, CE2,
CM1 et CM2
Année
2009-2010
Avec
Dominique
DUPUY
et Sylvie
SULMONI





La vie associative

Seules les associations subventionnées par la Mairie figurent dans cette rubrique.

La réunion des associations, à l'invitation de Marie-José Noël, s'est tenue en Mairie le samedi 31 octobre à 17h. Cette réunion est l'occasion pour les responsables associatifs de mieux se connaître, de faire le point sur le calendrier des activités prévues afin de ne pas se concurrencer, de rappeler les obligations des associations Loi 1901 à l'égard des collectivités territoriales qui les subventionnent, de collecter les suggestions à transmettre au Conseil municipal pour l'aménagement des locaux mis à disposition et enfin de préparer ensemble les manifestations qui rencontrent un franc succès auprès des Simianais.

Ainsi en est-il du **Marché de Noël**, à l'initiative de Vivre à Simiane, qui se tiendra cette année le **dimanche 20 décembre**, toute la journée, place des Aires.

Le **Troisième Âge Simianais** a organisé un thé dansant le 25 octobre, un goûter le 4 novembre et un repas le 16 décembre. L'assemblée générale du 13 janvier 2010 fixera les prochaines activités.

Les dames du **Patchwork** se réunissent chaque lundi de 14h à 17h et accueillent avec plaisir les visiteurs intéressés par leurs travaux.



La **Fadibole** ouvre ses ateliers aux scolaires les samedis et mercredis matin et pendant les vacances. L'assemblée générale de novembre a prévu pour les adhérents un repas festif en décembre avec chansons et poésies au menu.

Le **Comité des Fêtes** a tenu son assemblée générale en novembre. Il a prévu de continuer d'organiser les séances du « Cinéma de Pays » dont les premières ont eu lieu au printemps dernier, au prix d'entrée de 5 €. Les prochaines séances se tiendront comme à l'habitude dans la salle des fêtes et au même tarif, les mardis 22 décembre 2009, 19 janvier, 16 février, 30 mars, 27 avril et 25 mai 2010. Puis interruption des séances de juin à octobre. Prochains lotos les dimanches après-midi 13 décembre et 7 février.

Vivre à Simiane a tenu une assemblée générale extraordinaire le 13 novembre afin de constituer un nouveau bureau. En effet, Gérald Chauveau, Président dont nous saluons le dynamisme et les réalisations, a présenté sa démission lors de l'assemblée générale du 5 septembre 2009, contraint pour des raisons professionnelles de quitter ce poste. Jean Salemi, Trésorier, était également démissionnaire. A l'heure de la rédaction de cet article, nous ne connaissons pas encore la constitution de ce nouveau bureau mais souhaitons toutefois le féliciter et l'encourager à continuer d'animer la vie du village grâce aux activités proposées par cette association.

« Le Flash » de Vivre à Simiane nous apporte régulièrement toutes les précisions sur ces activités.



Les **Parents d'élèves** préparent l'arbre de Noël pour le vendredi 18 décembre. Loto et carnaval sont prévus en mars.

Enfin, sachez que deux activités hebdomadaires sont proposées aux Simianais à la salle des fêtes : des cours de **Karaté** pour les enfants le lundi de 17h00 à 18h00 et une initiation à **l'art du Chi**, méthode Stévanovitch, le jeudi de 18h00 à 19h30.





L'actualité culturelle

La Poterie de la Rotonde

Cela fait maintenant 25 ans que Pascale DAVID fabrique et vend ses poteries à Simiane ! Originaires du Pas-de-Calais, c'est dans les années 1970 qu'elle s'est installée pour apprendre la poterie auprès de Martine CAZIN. Formée sur le tas (« de terre ») par cette dernière, elle a également suivi des stages au CNIFOP (Centre national d'initiation, de formation et de perfectionnement de la poterie et du grès), en Bourgogne.

Longtemps associée à Martine, elle assume maintenant seule la poterie, Martine s'étant retirée progressivement pour finalement prendre sa retraite il y a cinq ans. Cette activité est pour Pascale un réel choix de vie.

Les pièces que l'on peut acheter dans la boutique sont les fruits de différentes techniques de fabrication. La plus courante est celle de la faïence rouge avec émail qui nécessite deux cuissons successives (à plus de 1000°C). Mais pour la technique du « recuit à l'or », les pièces sont recuites une troisième fois après avoir été ornées d'or au pinceau.

Chaque année, Pascale utilise environ 1,5 tonne de terre rouge de Vallauris afin de fabriquer ses poteries !

Horaires d'ouverture :

- Été : tous les jours, 10h - 13h • 15h - 19h
- Mi-saison et vacances scolaires d'hiver : du mardi au samedi, 10h - 13h • 14h - 18h
- Hiver (d'octobre à mars) : sur rendez-vous au 04 92 75 90 60



Hommage à Othon Coubine (1883 – 1969)

Cette année marquait le 40^{ème} anniversaire de la mort de ce peintre tchèque qui a vécu de nombreuses années à Simiane et y a terminé sa vie. A cette occasion, la Rotonde a accueilli, du 1^{er} octobre au 11 novembre dernier, une émouvante exposition du photographe tchèque Pavel VACHA qui a connu et photographié le peintre dans les années 50 et 60, à Prague et Simiane. Othon COUBINE, aujourd'hui peu connu en France, le fut pourtant beaucoup dans l'entre-deux guerres, allant même jusqu'à être considéré comme « l'un des neufs plus grands peintres français » d'alors par certains critiques d'art. Grâce à lui, les paysages de Simiane sont connus des milieux artistiques du monde entier.



Le 27^{ème} Festival de musique ancienne de Simiane

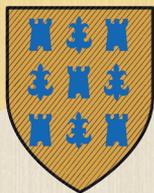
Il s'est déroulé du 5 au 17 août dernier. Le Thème « Musiques inouïes » a attiré dans la Rotonde 835 spectateurs en six soirées, soit un taux de fréquentation de 99,2%. Chaque concert présentait une rareté particulière : avec Concerto Soave, le public découvrait les compositions de femmes italiennes du XVII^{ème} siècle et la voix sublime de Maria-Cristina KIEHR ; avec Balkanes, les sonorités étranges des polyphonies bulgares interprétées par 4 jeunes femmes aussi comédiennes que chanteuses ; les Veilleurs de Nuit nous ont offert des instants d'émotion intense avec les sonates de Biber, tandis que le mariage du piano forte et de la mandoline enchantait la salle avec le duo A Piacere. Les mélomanes ont entendu avec curiosité les sons du baryton à cordes, un instrument devenu obsolète depuis trois

siècles et que nous proposait l'ensemble Filigrane. Enfin, les amateurs de textes crus – voire coquins – se sont régalés avec la Vie des dames galantes de Brantôme que présentait le comédien Alain CARRÉ, avec chansons de la Renaissance et jongleries en accompagnement.

Encore une bonne cuvée à l'actif des Riches Heures Musicales de la Rotonde !



Les Balkanes



Le clin d'œil

**Valsaintes, aujourd'hui paradis des roses,
hier terre d'exil pour des résistants.**



M. Charles Monier nous a écrit pour nous raconter son passage à Valsaintes en tant qu'instituteur, de 1941 à 1943, à l'école de Boulinette. Il y fut muté contre son gré en mesure de rétorsion pour ses activités de résistant et de communiste.

« Nous habitions dans l'école, au premier étage. Le confort était des plus rudimentaires : pas de salle de bain, pas de WC, pas de téléphone, pas d'eau courante. Il y avait quand même l'électricité. On se chauffait au bois. L'eau était un problème. Chaque maison avait sa citerne dans laquelle on recueillait l'eau de pluie.

Nous avions des tickets de rationnement: 250 g de pain et 15 g de matières grasses par jour, 180 g de viande et 40 g de fromage par semaine, 500 g de sucre par mois. En dehors de mon travail scolaire, ma principale occupation était de chercher de quoi manger. Je partais à bicyclette vers Simiane. Sept kilomètres par un chemin caillouteux. La moitié à pieds en poussant le vélo. Je faisais aussi des kilomètres pour trouver de la « tomme » et du miel vendu avec la cire. Nos voisins nous autorisaient à ramasser les châtaignes et quand ils tuaient un agneau nous avions droit à un morceau. Le maire m'a appris à braconner, à poser des « leques » pour les grives et des collets pour les lapins. Il y avait un moulin à farine qui fonctionnait clandestinement, le père Mathieu nous apportait de la farine de temps en temps.





Les élèves : de gauche à droite : les deux sœurs Ghigo, Ginette Bonnefoy et Guy Prot. Ce jour là, en renfort devant eux, notre petite Mireille qui fit ses premiers pas à Valsaintes.

La classe comprenait quatre élèves, tous timides et très gentils. Pas de difficultés de discipline, quel changement avec Bollène ! L'un des enfants parcourait, tout seul, quatre kilomètres pour se rendre à l'école. Il apportait son repas et mangeait à midi dans la classe (l'hiver il apportait aussi une bûche pour le poêle de l'école).

Le Maire avait fait installer un mât dans la cour de l'école et selon les instructions de Vichy, je devais hisser le drapeau et faire chanter « maréchal, nous voilà »... Bien entendu, je ne l'ai jamais fait.

La coutume voulait, dans ces rudes régions isolées du monde, que durant l'hiver, le soir, on se rassemble, tantôt dans une ferme, tantôt dans une autre, pour jouer aux cartes, à la « bourre », tout en mangeant des châtaignes grillées arrosées de vin blanc. Parfois de jeunes Italiens, qui dans la forêt fabriquaient du charbon de bois, y participaient. Alors, on dansait.

Pour rompre notre isolement, j'avais acheté un poste de radio. Il était tout petit mais pour nous quelle richesse. La radio de Londres nous apprit le débarquement anglo-américain au Maroc le 8 novembre 1942. L'armée hitlérienne n'était pas invincible !

Mais le poste de radio nous rappelait chaque jour que dans le monde des hommes s'entreuaient, que des innocents mourraient sous les bombes et que les peuples avaient perdu leur liberté. Nous ne pouvions rester passifs, attendant tranquillement la libération.



L'école : au rez de chaussée : à gauche la salle de classe, à droite, le bureau du Maire- au 1^{er} étage : les appartements.

L'idée de reprendre la lutte envahissait peu à peu mon cerveau. Notre décision est finalement prise à l'été 1943, nous ne resterons pas à Valsaintes. Sans en parler à personne nous regroupons nos affaires dans une pièce (à la libération, nous retrouverons nos affaires, il n'y manquait pas une aiguille). Le 15 juillet 1943 nous disons au revoir à nos voisins et je rentre dans la résistance clandestine active. »

Propos et images d'époque recueillis dans le document réalisé par Monsieur Monier.



Le développement durable

La future génération du photovoltaïque sans silicium



A base de baies, d'épluchures d'orange, ou encore d'aubergines, nous voici dans une des recettes technico-scientifique les plus sophistiquées de notre ère !

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit de la nouvelle génération de panneaux photovoltaïques, dont la composition se prive totalement de silicium pour la conversion des photons extraits de la lumière en énergie électrique. Plus précisément, cette technologie fait appel aux pigments organiques synthétisés par un processus biologique. Ce fonctionnement complexe reste parfaitement naturel, car il reproduit (en partie) le principe de la photosynthèse chlorophyllienne.

Origine et impact

Ce nouveau procédé provient du centre pour l'énergie solaire hybride organique de l'université de Tor Vergata à Rome. Le « Pôle du Solaire Organique » a pu voir le jour avec un investissement (publique et privé)

initial de 6 millions d'euros consacrés à la « recherche et développement ».

L'impact positif majeur de cette avancée technologique repose sur l'absence totale de silicium dans la composition de ces nouveaux panneaux. Il en résulte une différence de prix de – 60 % avec les panneaux solaires actuels !



Une nécessaire prise de recul

Toutefois, l'engouement général actuel pour le photovoltaïque correspond à une technologie éprouvée sur la durée. En effet, certaines stations de type poly-cristallin fonctionnent depuis maintenant 35 ans, avec une perte de rendement proche de 3 % seulement ! Une prise de recul est donc absolument nécessaire quant à ce nouveau procédé organique, qui ne sera pas éprouvé, selon les équipes scientifiques, avant une vingtaine d'années. La première mise en place de parcs photovoltaïques de ce type, en « phase de test », devrait voir le jour en 2010.